



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 74487

Texte de la question

M. Pierre-Christophe Baguet attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les vives inquiétudes des riverains du Parc des Princes devant l'escalade de la violence qui suit désormais chaque match de football. Même si le stade est situé géographiquement sur le territoire de la ville de Paris, les nuisances se déroulent quasi-systématiquement sur le territoire de la ville de Boulogne-Billancourt. Ainsi, dimanche 10 février, samedi 2 mars et samedi 9 mars derniers, les habitants de ce quartier ont encore subi les conséquences des affrontements entre supporters. On peut légitimement s'interroger sur le maintien de telles manifestations publiques dans des quartiers aussi urbanisés qui nécessitent un dispositif de sécurité toujours plus important dont le coût est toujours plus élevé. C'est pourquoi, il lui demande de prendre toutes les dispositions nécessaires pour interdire les matchs à risques au Parc des Princes.

Données clés

Auteur : [M. Pierre-Christophe Baguet](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (9^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74487

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 mars 2002, page 1636